

AUTRES ACCUEILS

Les demandes de renseignements sont à effectuer auprès des responsables respectifs.

- **Accueil avant et après l'école** dans chaque groupe scolaire
 - matin : de 7h30 à 8h30 (du lundi au vendredi)
 - soir : de 16h30 à 18h (18h30 sous conditions) lundi, mardi, jeudi et vendredi
 - mercredi : de 11h30 à 12h30 (12h45)

- **Restauration scolaire** dans chaque groupe scolaire
 - de 11h30 à 13h30

- **Accueil péri éducatif**
 - de 15h50 à 16h40

- **Le centre de loisirs** – à partir de 3 ans
 - mercredi après-midi : 11h30 à 18h (18h30 sous conditions)
 - Petites et grandes vacances : 7h30 à 18h (18h30 sous conditions)

Renseignements :
Service Périscolaire – 3, rue de l'Espace
☎ 03.80.46.24.52

• **L'école maternelle**

- « les Aiguisons » - 9, boulevard des Herbues ☎ 03.80.46.91.24
- « les Huches-François Mitterrand » - 1, rue de l'Espace ☎ 03.80.71.98.03
- « la Fontaine aux Jardins » - 47, rue des Vergers ☎ 03.80.71.98.05
- « Nelson Mandela » - 13, avenue du Cromois ☎ 03.80.46.31.67

- **La ludothèque/CSF**
Château de la Motte – 22, avenue du Château – ☎ 03.80.71.95.94
Mél : ludoquetigny@orange.fr

Jeu sur place et prêt de jeu :
pour les moins de 4 ans accompagnés d'un parent, de leur assistante maternelle, d'un grand parent...

- Mardi 9h30 à 11h30
- vendredi de 9h30 à 11h30

pour les familles

- mardi de 16h00 à 18h00
- mercredi et vendredi de 16h00 à 18h30
- samedi de 10h00 à 12h00

Renseignements :
Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h



VILLE DE QUETIGNY

MODES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE de 0 à 6 ans

- **Structure municipale – Maison de l'enfant Maria Montessori**
Accueil collectif en Multi-accueil
- **Structure associative multi-accueil – AGEAC/CSF**
(Association de gestion et d'animation des crèches de la confédération syndicale des familles)
Accueil collectif
Accueil familial
- **Assistantes maternelles agréées indépendantes**
Accueil familial

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

**Parents,
Afin de simplifier vos démarches,**

Le relais assistantes maternelles est le lieu unique pour obtenir les renseignements et effectuer les demandes concernant les modes d'accueil de la petite enfance sur la ville de Quetigny.

Les missions du relais assistantes maternelles :

**Le relais vous informe de tous les modes d'accueil petite enfance existant sur le territoire de la ville.
Le relais réceptionne toutes les demandes d'accueil.**

De plus,
Le relais vous communique les listes des assistantes maternelles agréées indépendantes exerçant à Quetigny.
Le relais vous informe des démarches administratives à effectuer pour l'embauche d'une assistante maternelle.
Le relais vous informe de vos droits et devoirs d'employeur.
Le relais vous informe des aides auxquelles vous pouvez prétendre.
Le relais vous écoute et vous conseille sur l'accueil de votre enfant au domicile de l'assistante maternelle.
Le relais propose aux assistantes maternelles indépendantes et aux parents des temps d'animation à partager avec les enfants, dans un espace ludique et adapté à la petite enfance.

Coordonnées de la responsable :

Madame FREVIN, 3 rue de Quetignerot - 21800 QUETIGNY

☎ 03.80.46.70.76

L'animatrice du Relais vous accueille

lors de sa permanence le jeudi de 14 H à 18H 30 ou sur rendez vous

Adresse internet : ram@quetigny.fr

ASSISTANTES MATERNELLES INDEPENDANTES

ACCUEIL FAMILIAL

Au domicile des assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental.

Parents, quel que soit votre lieu de résidence

Horaires et jours d'accueil : à négocier avec l'assistante maternelle indépendante, dans le respect des dispositions de la Convention Collective Nationale des Assistants Maternels du particulier employeur.

Agrément de l'assistante maternelle : (extrait du dossier « parents » du Conseil Départemental)

L'agrément est délivré par le Président du Conseil Départemental au vu d'un dossier fourni par la candidate assistante maternelle et d'une évaluation effectuée à son domicile par une assistante sociale ou une puéricultrice de son secteur d'activité. L'agrément précise le nombre et l'âge des enfants, qu'elle est autorisée à accueillir simultanément.

Caractéristiques de ce mode d'accueil : (extrait du dossier « parents » du Conseil Départemental).

Mode d'accueil familial pour des enfants âgés de 2 mois ½ à 6 ans.

L'assistante maternelle a la responsabilité du bien-être de l'enfant confié et participe à l'éducation d'un enfant qui n'est pas le sien.
Elle doit respecter les habitudes et la place des parents.
Elle a un rôle complémentaire de celui des parents dans l'éveil de la personnalité de l'enfant.

Tarifs :

Le parent qui choisit de confier son enfant à une assistante maternelle agréée devient employeur.

En tant qu'employeur, il est tenu à des obligations : déclarations d'embauche, rédaction et conclusion d'un contrat de travail, respect de la Convention Collective Nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur...

Un salaire horaire minimum doit être garanti à l'assistante maternelle ainsi que le versement d'indemnité d'entretien et de repas le cas échéant.

Coordonnées de la responsable du Relais Assistante maternelles :

Madame FREVIN, 3 rue de Quetignerot - 21800 QUETIGNY

Permanence voir feuille 1

☎ 03.80.46.70.76

L'animatrice du Relais vous accueille lors

de sa permanence le jeudi de 14 H à 18H 30 ou sur rendez vous

Adresse internet : ram@quetigny.fr

**STRUCTURE MUNICIPALE :
MAISON DE L'ENFANT MARIA MONTESSORI**

ACCUEIL COLLECTIF en 2 unités

1, rue du midi - 21800 QUETIGNY

<u>UNITÉ 1</u>	<u>UNITÉ 2</u>
<p><u>Agrément</u> : 32 places Parents, vous habitez : Quetigny exclusivement.</p> <p><u>Horaires et jours d'accueil</u> : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30</p> <p>les repas sont préparés par une cuisinière.</p>	<p><u>Agrément</u>: 16 places Parents, vous habitez : Quetigny, en priorité. Possibilité d'accueillir des enfants dont les parents résident hors Quetigny.</p> <p><u>Horaires et jours d'accueil</u> : Lundi au vendredi de 7H30 à 12H00 13H45 à 18H30 Les goûters sont préparés par une cuisinière.</p>

Fermeture : 3 à 4 semaines en juillet/août, semaine entre Noël et jour de l'An, jours fériés et jours dits de « pont ».

Equipe professionnelle : composée d'une Educatrice de jeunes enfants Adjointe, d'auxiliaires de puériculture, Animatrices et Agents d'entretien sous la responsabilité d'une infirmière Puériculture.

Un médecin assure le suivi médical préventif de l'enfant.

Caractéristiques de ce mode d'accueil :

Mode d'accueil collectif pour des enfants âgés de 2 mois ½ à 4 ans.

- Contrat d'accueil régulier, à horaire fixe ou fluctuant
- Contrat d'accueil occasionnel
- Accueil d'urgence
- Passerelles entre unité 1 et unité 2 ouvertes aux familles selon les places disponibles dans la structure.

Lieu d'éveil où l'enfant pourra enrichir sa personnalité et acquérir progressivement son autonomie en compagnie d'autres enfants, dans un espace de vie conçu et adapté à ses besoins.

Tarifs :

Les tarifs horaires sont calculés selon un barème établi par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. Une majoration de 30% est appliquée aux parents qui ne résident pas à Quetigny.

Coordonnées de la responsable :

Madame CHEVILLET, Maison de l'Enfant Maria Montessori

1, rue du Midi - 21800 QUETIGNY

☎ 03.80.46.24.47

Adresse internet : cchevillet@quetigny.fr

STRUCTURE ASSOCIATIVE : MULTI ACCUEIL AGEAC/CSF

ACCUEIL COLLECTIF

25, avenue du Cromois - 21800 QUETIGNY

Agrément : 19 places (16 en collectif et 3 en familial)

Parents, vous habitez : Quetigny

Parents, vous êtes employés : par le Ministère de la Défense
Par le Ministère de l'Intérieur

Horaires et jours d'accueil : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Fermeture : au mois d'août, semaine entre Noël et jour de l'an, une semaine pendant les vacances de Pâques, jours fériés et jours dits de « pont ».

Equipe professionnelle : composée d'une infirmière puéricultrice, d'auxiliaires de puériculture, d'une animatrice et d'agents d'entretien sous la responsabilité d'une éducatrice de jeunes enfants et d'une assistante maternelle (garde à domicile).

Un médecin assure le suivi médical préventif de l'enfant.

Les repas sont livrés et servis sur le lieu d'accueil.

Caractéristiques de ce mode d'accueil :

- Contrat d'accueil régulier, à horaire fixe ou fluctuant
- Contrat d'accueil occasionnel
- Accueil d'urgence
- Accueil familiale : 3 berceaux chez une assistante maternelle agréée par l'association.

Lieu d'accueil participant au bien-être et à l'éveil de l'enfant.

Tarifs :

Les tarifs horaires sont calculés selon un barème établi par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales en fonction des revenus de l'année précédente et du nombre d'enfants à charge.

Coordonnées de la responsable :

Mme La Directrice

15, rue Vaillant – 21800 DIJON

☎ 03.80.68.05.00

Mail : directrice@ageacsf.fr

Mme SCHNEIDER Aurélie

25, av du Cromois 21800 QUETIGNY

☎ 03.80.46.46.59

Mail : resp.structure.q@ageacsf.fr

Protection Maternelle et Infantile

Le Service de Protection Maternelle et Infantile est un service du Conseil Départemental, qui a essentiellement un rôle de prévention et d'éducation pour la santé auprès des familles et des enfants de 0 à 6 ans.

Possibilité de visite à domicile par une sage-femme ou une infirmière puéricultrice avant et après la naissance, pour toute question relative au déroulement de la grossesse, à l'allaitement, au rythme de vie de bébé, à son éveil, à son alimentation, etc....

Consultations médicales à visée préventive pour les enfants de 0 à 6 ans gratuites et ouvertes à tous le mardi de 13h30 à 17h et 1^{er}, 3^{ème} jeudi matin, assurée par un médecin du PMI à Château Services.

Accueil Solidarité Famille de QUETIGNY – Service P.M.I
22, Avenue du Château - 21800 QUETIGNY
☎ 03.80.63.27.20

Vous avez remarqué que votre enfant est différent,

Vous vivez des moments difficiles,

Ne vous isolez pas,

Des lieux d'accueil, d'éducation et d'accompagnement existent : vous y rencontrerez d'autres parents, des professionnels :

- Service PMI (Protection Maternelle Infantile)
Espace Solidarité Familles
Château Services Quetigny 03.80.63.27.20
- CAMSP
Dijon Acodège (Centre d'Action Médico-Social Précoce)
23, rue Bossuet Dijon 03.80.30.98.87
- CAMSP (Quetigny PEP 21)
1, rue des Aiguisons 21800 Quetigny
03 80 46 57 20
- SESSAD : (Service d'Education Spécialisé Soins à Domicile)* Croix-Rouge Française
1, avenue du Lac - DIJON
☎ 03.80.45.26.11
* SESSAD
Rue Auguste Blanqui DIJON
☎ 03.80.60.90.95
- MDPH - Maison Départementale des Personnes Handicapées
Guichet unique pour les personnes en situation de handicap
Cité Départementale Henry Berger
1, rue Joseph Tissot
BP 1601
21055 DIJON CEDEX
☎ : 0800 80 10 90
www.mdp21.fr

Aide à la Parentalité

- LA CADOLE

Boulevard Gaston Bachelard – Centre commercial de la Fontaine d'Ouche

☎ **03.80.43.32.68**

C'est un lieu de rencontre et de parole pour les tout petits et leurs parents.

Dans la lignée de la maison verte créée par Françoise Dolto.

La CADOLE est un lieu d'accueil où peuvent se vivre et se dire les joies, les peines, les conflits du quotidien.

Lieu pour se poser, pour parler, pour découvrir d'autres enfants, d'autres adultes et se préparer aux séparations futures (halte-garderie, maternelle, etc...).

Des accueillant(e)s dont des psychanalystes sont présents sur le lieu. Ouverte aux enfants de moins de quatre ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte familial, ouverte aussi aux futurs parents.

La CADOLE vous accueille comme vous le souhaitez, une heure ou tout l'après-midi, une ou plusieurs fois, sans rendez-vous et sans formalité d'inscription, les lundis, jeudis, samedis de 15h à 18h. Une participation financière laissée à l'appréciation de chacun est demandée.

- P'TIT BLEU P'TIT JAUNE

5, rue Ernest Renan 21300 CHENOVE (à côté de la piscine)

☎ **03.80.52.79.15**

C'est un lieu d'accueil pour les enfants jusqu'à 4 ans accompagnés de leurs parents.

C'est un lieu pour jouer, parler, être écouté, se rencontrer entre parents et accueillants.

Chacun vient le temps qui lui convient, sans rendez-vous, sans inscription, l'anonymat est respecté. La participation financière est laissée à l'appréciation de chacun.

- L'AMARINE

1, quai Galliot 21000 DIJON (près du port du canal) – ☎ 03.80.45.39.26

C'est un lieu d'accueil de jour pour des futurs parents et des parents accompagnés de leurs enfants âgés de moins de 1 an.

C'est un lieu de quotidien partagé, dans un appartement chaleureux, permettant aux parents de s'occuper de leur enfant en présence d'autres adultes et d'autres enfants, en toute sécurité.

Accueil le lundi, mardi, jeudi et vendredi à la demi-journée ou à la journée.